



Demande d'inscription en qualité de pharmacien bandagiste auprès de l'INAMI (petite bandagisterie - stomie et incontinence - Art 27 §1)

I. Conditions d'inscription

- Vous avez un numéro INAMI actif en qualité de pharmacien

II. Vos données d'identification *(toutes ces données doivent obligatoirement nous être communiquées)*

Votre nom	
Votre prénom	
Votre numéro de registre national <i>(Vous trouvez ce numéro au verso de votre carte d'identité. Vous n'êtes pas inscrit au registre national ? Veuillez alors mentionner votre numéro bis)</i>	
Votre numéro INAMI en qualité de pharmacien	
Votre adresse e-mail	Nous utiliserons vos données de contact (adresse email et adresse de contact) indiquées sur ProSanté.be Veuillez y vérifier vos coordonnées et les y compléter le cas échéant afin d'être informé(e)
Votre adresse de contact	
Votre statut de conventionnement	<input type="checkbox"/> J'adhère à la convention nationale bandagistes Chapitre I art. 27 - organismes assureurs. Si je travaille dans une entreprise et que je ne suis pas chef d'entreprise, j'ai pour cela l'autorisation de mon chef d'entreprise <i>(vous ne devez pas annexer la preuve de l'autorisation de votre chef d'entreprise).</i> <input type="checkbox"/> Je n'adhère pas à la convention mentionnée ci-dessus

Veillez également remplir et signer le verso de ce formulaire

III. Votre déclaration

En signant ce formulaire d'inscription, je déclare que je remplis les conditions d'enregistrement indiquées dans la « Partie I » et que les données d'identification de la « Partie II » sont correctes.

Je m'engage à signaler tout changement relatif aux données reprises dans ce formulaire.

Dans le cas où j'adhère à la convention nationale conclue entre les bandagistes et les organismes assureurs, je m'engage à me conformer aux dispositions de cette convention.

Date :

Signature :

À [signer électroniquement](#) ou à imprimer et à signer.

IV. Comment nous transmettre la demande ?

De préférence par e-mail (document numérisé) : dossierpharma@riziv-inami.fgov.be

Ou

Par courrier postal:

INAMI, Service des soins de santé, team Bandagistes
Avenue Galilée 5/01 - 1210 BRUXELLES



Vous trouverez plus d'informations sur l'exercice de votre profession (la nomenclature, la convention nationale...) sur notre site www.inami.be > [Professionnels](#) > [Bandagistes](#)